



Protocole de pratique du tir à l'arc



Récupération du matériel :

Un entraîneur se charge de la distribution du matériel : arcs, repose-arc et flèches.

Une fois l'archer ayant récupéré son matériel, il est le seul à pouvoir y toucher.

L'arc et le repose-arc sont numérotés, l'archer doit se souvenir de ses numéros afin de ne pas échanger son matériel pendant la séance.

Séquence de tir :

l'archer peut enlever son masque uniquement une fois arrivé et positionné sur la ligne de tir.

Une fois toutes ses flèches tirées il doit le remettre avant de revenir sur la zone d'attente, et dépose son arc sur le repose-arc qui lui est attribué.

Récupération des flèches :

La récupération des flèches se fait au signal de l'entraîneur.

Le masque reste de rigueur.

Chaque archer ne doit poser ses mains que sur sa cible et ses flèches, il ne doit pas toucher le matériel de l'autre archer de la cible.

Fin de séance :

L'archer démonte son arc s'il sait le faire et qu'il a le matériel pour.

Puis il le donne à l'entraîneur qui se chargera de le désinfecter avant de le ranger.

De même pour les flèches, le repose-arc.

Attention à ne pas oublier son numéro d'arc pour la prochaine fois.

Les archers possédant leur propre matériel sont tenus aux mêmes règles pour les séquences de tir et la récupération des flèches. Ils ne doivent pas prêter leur matériel à d'autres personnes.

Accès au local du matériel :

Il est strictement réservé aux encadrants du club.

L'utilisation du matériel de réparation est soumise à désinfection et au contrôle des encadrants.